

Rapport trimestriel Q3 - 2010

CHIFFRES CLÉS

Les chiffres clés des neuf premiers mois et du troisième trimestre de 2010 peuvent se résumer de la manière suivante :

Neuf premiers mois de 2010 :

- le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4.626 kEUR, contre 3.853 kEUR au terme de la même période en 2009, ce qui représente une hausse de 20,06% du chiffre d'affaires;
- le cash-flow opérationnel (EBITDA) des neuf premiers mois s'élève à 842 kEUR, contre 192 kEUR par rapport aux neuf premiers mois de 2009, soit une hausse de 338,54%;
- le bénéfice net de la période se monte à 261 kEUR, contre une perte nette de (813) kEUR au 30 septembre 2009;
- le cash-flow net augmente de 485,21% et s'établit à 831 kEUR contre 142 kEUR au 30 septembre 2009;
- La marge bénéficiaire brute diminue de 80,82% à 78,45%.

Troisième trimestre de 2010 :

- le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1.371 kEUR, contre 1.123 kEUR au terme de la même période en 2009, ce qui représente une hausse de 22,08% du chiffre d'affaires;
- le cash-flow opérationnel (EBITDA) du troisième trimestre s'élève à 159kEUR, contre 30kEUR au troisième trimestre de 2009;
- le bénéfice net de la période se monte à 89 kEUR, contre une perte nette de (234) kEUR au troisième trimestre de 2009;
- le cash-flow net s'établit à 180 kEUR contre 10 kEUR au troisième trimestre de 2009;
- La marge bénéficiaire brute diminue de 81,92% à 77,17%.

Chiffres clés pour la période clôturée au 30 septembre	Période de neuf mois clôturée au		3 ^e trimestre	
	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2010	30.09.2009
	kEUR (non audité)	kEUR (non audité)	kEUR (non audité)	kEUR (non audité)
Chiffre d'affaires	4.626	3.853	1.371	1.123
Profit/(perte) de la période	261	(813)	89	(234)
EBITDA	842	192	159	30
Cash-flow net	831	142	180	10

RAPPORT DE GESTION RELATIF AUX NEUF PREMIERS MOIS ET AU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2010

Commentaire de gestion et analyse des résultats

Les informations financières contenues dans le présent rapport de gestion doivent être lues conjointement avec le bilan consolidé intermédiaire résumé et les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009. Ce bilan consolidé intermédiaire résumé n'a pas été audité ni soumis au contrôle limité du commissaire.

Les chiffres clés pour les neuf premiers mois de 2010 se résument de la manière suivante :

- Le chiffre d'affaires et la marge brute au terme des neuf premiers mois peuvent être présentés comme suit:

Marge brute	Neuf mois		Variation
	30.09.2010	30.09.2009	
	kEUR	kEUR	
Chiffre d'affaires	4.626	3.853	20,06%
Coût des ventes et prestations	(997)	(739)	34,91%
Marge brute	3.629	3.114	16,54%
Marge brute en pourcentage	78,45%	80,82%	

- Le **chiffre d'affaires consolidé** des neuf premiers mois de l'exercice comptable 2010 s'élève à 4.626 kEUR, contre 3.853 kEUR pour la même période de 2009, soit une augmentation de 20,06%. La hausse du chiffre d'affaires se manifeste au sein de la division des terminaux de paiement à la suite de l'extension de la gamme des terminaux de paiement. Au cours des neuf premiers mois de 2010, le Groupe a conclu des contrats relatifs à la location d'appareils GPRS. En 2009, ce n'est qu'en septembre que les premiers contrats portant sur des appareils GPRS ont été conclus. De plus, la politique de rétention menée par Keyware a permis à plus de 90% des clients existants d'opter pour une prolongation de leur contrat à la fin de leur contrat.

Le chiffre d'affaires a diminué de 34 kEUR au sein de la division autorisations.

- **La marge brute** diminue de 80,82% à 78,45%. Cette baisse s'explique par la hausse du prix d'achat des appareils GPRS.
- Les **frais de personnel** ont diminué de 1,98%.
- Les **réductions de valeur sur actifs courants** ont augmenté de 571 kEUR à 624 kEUR. Il s'agit ici de réductions de valeur enregistrées sur des créances liées à des contrats de location-financement. Ces réductions de valeur sont la conséquence de faillites, de cessations d'activité de clients ou de la rupture de contrats par les clients.
- Les **autres charges** ont augmenté de 9,28%, augmentation qui est la conséquence de la hausse des frais de communication et d'honoraires, laquelle est en partie compensée par une baisse des coûts de marketing. La hausse des honoraires est principalement due à l'augmentation des frais d'avocats (en grande partie à la suite des charges afférentes à des activités de conseil) et au coût d'un *business development manager*.

- Le **bénéfice net** des neuf premiers mois se monte à 261 kEUR, contre une perte nette de (813) kEUR au 30 septembre 2009.
La progression du résultat s'explique par une hausse de la marge brute et des autres produits d'exploitation, qui est en partie compensée par un accroissement des charges, impliquant une augmentation à la fois des autres charges et des dépréciations d'actifs courants.
- Le **cash-flow net** se monte à 831 kEUR par rapport à 142 kEUR au terme des neuf premiers mois de 2009. L'augmentation du cash-flow net s'explique en grande partie par une amélioration du résultat net qui, partant d'une perte nette de (813) kEUR au 30 septembre 2009 passe à un résultat net positif de 261 kEUR au 30 septembre 2010.

Les chiffres clés du troisième trimestre de 2010 se résument de la manière suivante.

- Le chiffre d'affaires et la marge brute au troisième trimestre peuvent être présentés comme suit:

Marge brute	3 ^e trimestre		Variation
	T3-2010 kEUR	T3-2009 kEUR	
Chiffre d'affaires	1.371	1.123	22,08%
Coût des ventes et prestations	(313)	(203)	54,19%
Marge brute	1.058	920	15,00%
Marge brute en pourcentage	77,17%	81,92%	

- Le **chiffre d'affaires consolidé** du troisième trimestre de l'exercice 2010 s'établit à 1.371 kEUR contre 1.123 kEUR au terme de la même période de 2009, soit une progression de 22,08%. La hausse du chiffre d'affaires se manifeste au sein de la division des terminaux de paiement à la suite de l'extension de la gamme des terminaux de paiement. Au cours du troisième trimestre de 2010, le Groupe a conclu des contrats relatifs à la location d'appareils GPRS, alors qu'en 2009, ce n'est qu'en septembre qu'ont été conclus des contrats portant sur des appareils GPRS. De plus, la politique de rétention menée par Keyware a conduit plus de 90% des clients existants à opter pour une prolongation de leur contrat à la fin de leur contrat.

Le chiffre d'affaires au sein de la division autorisation a diminué de 2 kEUR.

- **La marge brute** diminue de 81,92% à 77,17%. Cette baisse s'explique par la hausse du prix d'achat des appareils GPRS.
- Les **frais de personnel** ont augmenté de 2,07%.
- Les **réductions de valeur sur actifs courants** ont diminué et sont passées de 136 kEUR à 110 kEUR. Il s'agit en l'occurrence des réductions de valeur enregistrées sur les créances liées à des contrats de location-financement. Ces réductions de valeur sont la conséquence de faillites, de cessations d'activité de clients ou de la rupture de contrats par les clients. Cette rubrique comprend également une reprise d'un montant de 153 kEUR d'une réduction de valeur sur créances commerciales.

- Les **autres charges** ont augmenté de 38,51 %, augmentation qui est la conséquence d'une charge non récurrente liée à l'amortissement intégral et définitif d'une partie d'une créance commerciale et d'une augmentation des honoraires, qui sont en partie compensés par une baisse des frais de marketing. La hausse des honoraires est principalement due à l'augmentation des frais d'avocats (en grande partie à la suite des charges afférentes à des activités de conseil) et au coût d'un *business development manager*.
- Le **bénéfice net** du troisième trimestre s'établit à 89 kEUR contre une perte nette de (234) kEUR au troisième trimestre de 2009.
La progression du résultat s'explique par une augmentation de la marge brute et d'autres produits d'exploitation, qui est partiellement compensée par une augmentation des autres charges.
- Le **cash-flow net** se monte à 180 kEUR par rapport à 10 kEUR au terme du troisième trimestre de 2009. L'augmentation du cash-flow net s'explique en grande partie par une amélioration du résultat net, qui passe d'une perte nette de (234) kEUR au troisième trimestre de 2009 à un résultat net positif de 89 kEUR au troisième trimestre de 2010.

Principaux événements de 2010

PARFIP

En 2010, le Groupe a continué de faire appel à sa ligne de crédit auprès de Parfip Benelux sous forme de cession de contrats. Fin septembre 2010, des contrats avaient déjà été cédés à Parfip Benelux SA pour un montant supérieur à 2,4 millions d'euros.

ÉMISSION DE WARRANTS

L'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2010 a approuvé l'émission du plan de warrants de 2010.

Lors de cette assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2010 de Keyware Technologies SA, il a été décidé de procéder :

(i) à l'octroi et à l'inscription de trois cent nonante mille (390.000) Warrants 2010 par Parana Management SPRL, Big Friend SA, Pardel SA, Federal Invest SA, Luc Pintens, JH Consulting SPRL, Iquess SPRL, Checkpoint X SPRL, Arn Clemhout et MV Services SPRL (« les personnes déterminées »), dans la proportion telle qu'expliquée dans le rapport spécial du Conseil d'administration ;

et (ii) à une offre, par le Conseil d'administration de la société, du solde des Warrants 2010 aux membres du personnel de la société et de ses filiales pendant une période de trois mois suivant la date de l'assemblée générale extraordinaire et à l'octroi et l'émission définitive de ces warrants (par le biais d'un acte notarié) aux membres du personnel qui auront accepté cette offre.

EXERCICE DE WARRANTS

Au cours des neuf premiers mois de 2010, un certain nombre de détenteurs de warrants ont confirmé leur confiance dans le Groupe et ont procédé à l'exercice de leurs warrants en cours :

- suite à l'exercice de 187.500 Warrants 2008, le capital a été augmenté, par acte notarié du 30 avril 2010, de 235 kEUR, et 187.500 actions nouvelles ont été émises.
- suite à l'exercice de 160.000 Warrants 2008, le capital a été augmenté, par acte notarié du 17 septembre 2010, de 200 kEUR, et 160.000 actions nouvelles ont été émises.

ALTERNATIVE A BANCONTACT/MISTERCASH

Le 11 mai 2010, la société Keyware a annoncé qu'elle était désormais en mesure de proposer une alternative à part entière à Bancontact/MisterCash.

Grâce à Maestro, une technologie présente sur chaque carte de paiement, Keyware propose aux commerçants, aux villes, aux communes et aux professions libérales une alternative directe et avantageuse à Bancontact/MisterCash (BC/MC). Un montant fixe est imputé par opération de débit, ce qui rend tout abonnement superflu. Cette solution annonce la fin définitive du long monopole de BC/MC.

Cette évolution n'est pas entièrement inattendue, puisque Maestro est à l'échelle internationale le plus important prestataire de services dans le domaine des opérations de débit. Keyware a déjà conclu plus de 1.250 nouveaux contrats Maestro avec des commerçants et est actuellement en négociations avec plusieurs administrations et organismes publics.

ROYAL BANK OF SCOTLAND

En juin 2009, la Royal Bank of Scotland (Worldpay) a annoncé qu'elle mettrait fin à ses activités d'acquisition fin 2009. En conséquence, le Groupe se voyait, d'une part, contraint de rechercher une autre solution pour ses clients existants, mais, d'autre part aussi, de rechercher une solution de rechange pour son projet EMV avec RBS.

En juillet 2009, Keyware a mis la Royal Bank of Scotland en demeure, exigeant de celle-ci une indemnisation en raison de la rupture unilatérale d'une convention de collaboration, à la suite de quoi les deux parties ont entamé des négociations en vue d'un arrangement amiable. Début août 2010, les parties ont atteint un accord sur le montant de cet arrangement amiable, à savoir 450 kEUR. Ce montant est comptabilisé sous les autres produits d'exploitation.

Règlement amiable

Le Conseil d'administration a entériné en mars 2010 l'accord conclu dans le cadre d'un litige juridique avec un partenaire commercial. Le fournisseur versera un montant d'un million d'euros à Keyware.

Conformément aux normes IFRS, ce règlement amiable n'a pas été incorporé dans les chiffres au 31 décembre 2009, mais a été considéré comme un actif éventuel (*contingent asset*), qui est commenté de façon plus détaillée dans le rapport annuel.

Au 30 septembre 2010, ce règlement amiable n'est pas encore incorporé aux chiffres des neuf premiers mois de 2010, conformément aux normes IFRS.

Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

A la suite d'un litige avec un partenaire commercial, le Groupe avait procédé fin 2007 à l'amortissement intégral d'une créance active 280 kEUR. L'encours de la dette envers cette même partie subsistait. La partie adverse a été assignée devant le tribunal. Fin septembre 2010, les deux parties ont conclu un accord amiable aux termes duquel le Groupe récupérera finalement un montant de 193 kEUR (en partie en espèces et en partie sous forme d'annulation de dettes envers la même partie), à la suite de quoi la dépréciation comptabilisée a fait l'objet d'une reprise et une créance définitivement perdue (pour la partie annulée) a été enregistrée. Les montants dont le Groupe n'est plus redevable sont comptabilisés sous les autres produits d'exploitation.

Perspectives

PERCEE SUR LE MARCHE DES PAIEMENTS MOBILES

Grâce à son offre en matière de solutions de paiement pour les paiements mobiles (via GPRS), Keyware s'affirme comme un des acteurs majeurs sur ce marché en croissance rapide. Diverses possibilités de combiner plusieurs appareils performants et abonnements de paiement permettent à chaque commerçant de percevoir sur place de façon optimale l'argent de ses clients.

KEYWARE ACTEUR DE PREMIER PLAN DANS LE SEGMENT SUPERIEUR DU MARCHE

Grâce à son positionnement en tant que « point de contact unique » offrant la plus large gamme du marché belge des terminaux de paiement et d'abonnements de paiement, et grâce à son excellente réputation en matière de services, Keyware se manifeste désormais aussi plus explicitement dans le segment des chaînes de magasins et de services. Keyware prévoit de ce fait une forte croissance de ses abonnements pour les cartes de débit et de crédit.

Communication

Keyware a été approché ces derniers mois par plusieurs parties industrielles étrangères dans le cadre d'une collaboration très poussée et/ou d'un rachat éventuel. Jusqu'à présent, il s'agit d'entretiens sans engagement. Il va de soi que la société, dans le cadre de ses obligations légales en matière d'information, tiendra en temps utile le marché au courant de la suite éventuelle qui sera donnée à ces entretiens.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé abrégé

Compte de résultat consolidé de la période clôturée au 30 septembre	Période de neuf mois clôturée au		3 ^e trimestre	
	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2010	30.09.2009
	kEUR (non audité)	kEUR (non audité)	kEUR (non audité)	kEUR (non audité)
Activités poursuivies				
Chiffre d'affaires	4.626	3.853	1.371	1.123
Autres pertes et profits	958	102	384	31
Approvisionnements et marchandises	(997)	(739)	(313)	(203)
Frais de personnel	(1.138)	(1.161)	(345)	(338)
Amortissements	(189)	(185)	(44)	(62)
Réductions de valeur sur actifs courants	(624)	(571)	(110)	(136)
Variations nettes des provisions	-	-	-	-
Autres charges	(2.292)	(1.936)	(838)	(605)
Profit/(perte) d'exploitation	344	(637)	105	(190)
Produits financiers	517	421	177	139
Charges financières	(550)	(493)	(163)	(166)
Résultat avant impôts	311	(709)	119	(217)
Impôts sur le résultat	(50)	(104)	(30)	(17)
Profit/(perte) de la période provenant des activités poursuivies	261	(813)	89	(234)
Profit/(perte) de la période provenant des activités abandonnées	-	-	-	-
Profit/(perte) de la période	261	(813)	89	(234)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	15.235.120	14.795.833	15.235.120	14.795.833
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	16.979.546	16.632.233	16.979.546	16.632.233
Profit/(perte) par action provenant des activités poursuivies et abandonnées				
Profit/(perte) par action	0,0171	(0,0549)	0,0058	(0,0158)
Profit/(perte) dilué(e) par action	0,0154	(0,0549)	0,0052	(0,0158)

État consolidé abrégé des résultats réalisés et non réalisés

État des résultats réalisés et non réalisés pour la période clôturée au 30 septembre	Période de neuf mois clôturée au		3 ^e trimestre	
	30.09.2010	30.09.2009	30.09.2010	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Profit/(perte) de la période	261	(813)	89	(234)
Autres résultats non réalisés	-	-	-	-
Autres résultats non réalisés (nets d'impôts)	-	-	-	-
Total des résultats réalisés et non réalisés de la période	261	(813)	89	(234)
Profit/(perte) de la période attribuable aux:				
Titulaires des instruments des capitaux propres de la maison-mère	261	(813)	89	(234)
Intérêts minoritaires	-	-	-	-

Bilan consolidé abrégé

	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
Bilan consolidé au	kEUR	kEUR	kEUR
	(non audité)	(audité)	(non audité)
Actif			
Écarts de consolidation	5.248	5.248	5.248
Autres immobilisations incorporelles	346	510	655
Immobilisations corporelles	49	70	95
Impôts différés actifs	1.400	1.450	1.517
Créances liées à des contrats de location-financement	9.169	7.791	6.497
Autres actifs	114	111	111
Actifs non courants	16.326	15.180	14.123
Stocks	498	492	470
Créances commerciales et autres	555	352	385
Créances liées à des contrats de location-financement	784	1.407	1.723
Comptes de régularisation	263	312	351
Valeurs disponibles	657	34	26
Actifs courants	2.757	2.597	2.955
Total de l'actif	19.083	17.777	17.078
Dettes et capitaux propres			
Capital souscrit	18.498	18.063	18.063
Primes d'émission	4.522	4.522	4.522
Autres réserves	119	119	119
Résultat reporté	(14.231)	(14.492)	(14.511)
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la maison mère	8.908	8.212	8.193
Emprunts	1.779	721	736
Dettes de leasing	1.021	1.483	1.641
Dettes commerciales	3.193	2.956	2.346
Total des obligations à long terme	5.993	5.160	4.723
Dettes commerciales et autres	3.017	3.487	3.221
Emprunts	353	60	60
Dettes de leasing	651	567	553
Autres dettes	161	291	328
Total des obligations à court terme	4.182	4.405	4.162
Total des passifs	10.175	9.565	8.885
Total des dettes et des capitaux propres	19.083	17.777	17.078

État consolidé abrégé des flux de trésorerie

État consolidé des flux de trésorerie de la période clôturée au 30 septembre	Période de neuf mois clôturée au	
	30.09.2010	30.09.2009
	kEUR	kEUR
	(non audité)	(non audité)
<u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u>		
Résultat de la période	261	(813)
Amortissements	189	185
Variations des provisions	-	-
Réductions de valeurs sur des créances liées à des contrats de location-financement	269	571
Amortissement commissions activées (1)	40	73
Warrants comptabilisés comme coût	22	22
Impôts différés actifs et passifs	50	104
Flux de trésorerie hors mutations du fonds de roulement	831	142
Diminution/ (augmentation) des stocks	(6)	(178)
Diminution/(augmentation) des créances liées à des contrats de location-financement (It & ct)	(1.024)	(2.183)
Diminution/(augmentation) des créances commerciales et autres	(203)	(21)
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation de l'actif (1)	(13)	(27)
Augmentation/ (diminution) des dettes commerciales et autres (It & ct)	(233)	1.176
Augmentation / (diminution) des autres dettes	(130)	18
Variations du fonds de roulement	(1.609)	(1.215)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(778)	(1.073)
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u>		
Investissements en immobilisations incorporelles et corporelles	(4)	(38)
Augmentation des garanties	(3)	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(7)	(38)
<u>Flux de trésorerie provenant des activités financières</u>		
Versement en capital	435	445
(Remboursement)/montants reçus d'emprunts (It & ct)	1.351	567
(Remboursement)/montants reçus des dettes de leasing (It & ct)	(378)	(168)
Flux de trésorerie provenant des activités financières	1.408	844
(Diminution)/augmentation nette des liquidités	623	(267)
Valeurs disponibles au début de la période	34	293
Valeurs disponibles à la fin de la période	657	26

(1) La présentation au 30.09.09 a été adaptée afin d'assurer la comparaison des chiffres.

État consolidé résumé des variations des capitaux propres

État des variations des capitaux propres au cours de la période	Capital	Prime d'émission	Autres réserves	Résultat reporté	Imputable aux actionnaires de la maison-mère	Intérêts minoritaires	Total
	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR
Bilan au 01.01.09	17.618	4.522	119	(13.698)	8.561		8.561
Résultat de la période				(813)	(813)		(813)
<i>Total des résultats réalisés et non réalisés de la période</i>	-	-	-	(813)	(813)	-	(813)
Exercice de warrants	445				445		445
Bilan au 30.09.09	18.063	4.522	119	(14.511)	8.193	-	8.193

État des variations des capitaux propres au cours de la période	Capital	Prime d'émission	Autres réserves	Résultat reporté	Imputable aux actionnaires de la maison-mère	Intérêts minoritaires	Total
	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR	kEUR
Bilan au 01.01.10	18.063	4.522	119	(14.492)	8.212		8.212
Résultat de la période				261	261		261
<i>Total des résultats réalisés et non réalisés de la période</i>	-	-	-	261	261	-	261
Exercice de warrants	435				435		435
Bilan au 30.09.10	18.498	4.522	119	(14.231)	8.908	-	8.908

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES ABRÉGÉS

(1) Identification

Keyware Technologies SA a été constituée en juin 1996 sous la forme d'une société anonyme de droit belge. Le siège de la Société est établi à Ikaroslaan 24, 1930 Zaventem, Belgique. Son numéro d'entreprise est le 0458.430.512.

Le présent rapport financier consolidé intermédiaire résumé concernant la période des neuf premiers mois clôturée au 30 septembre 2010 comporte le bilan consolidé et les résultats de la société et de ses filiales.

Ce rapport intermédiaire consolidé résumé a été approuvé avant publication par le Conseil d'administration le 16 novembre 2010.

Ce rapport intermédiaire consolidé résumé n'a pas été audité.

(2) Déclaration de conformité

M. Stéphane Vandervelde (CEO) et M. Johan Hellinckx (CFO) déclarent par la présente, qu'à leur connaissance, les états financiers abrégés concernant la période de neuf mois s'achevant le 30 septembre 2010 ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaires » telle qu'elle est acceptée au sein de l'Union européenne, qu'ils donnent une image fidèle de l'actif, du passif, de la situation financière, du profit/des pertes de la société et de ses filiales, qui ont été enregistrés comme un seul ensemble dans la consolidation, et que le rapport de gestion intermédiaire donne une image fidèle des événements importants qui se sont produits au cours des neuf premiers mois de l'exercice comptable, des transactions importantes avec les parties liées, et de leur impact sur les états financiers consolidés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les trois mois restants de l'exercice comptable.

(3) Principales règles d'évaluation

(a) Principe de base

Le rapport financier consolidé intermédiaire abrégé a été établi en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) dont l'utilisation a été approuvée par l'Union européenne, et en particulier avec la norme comptable IAS 34 (Information financière intermédiaire).

Le présent rapport ne comporte pas toutes les informations qui sont obligatoirement communiquées dans les comptes annuels consolidés et doit être lu conjointement avec les comptes annuels consolidés pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2009.

La préparation de ce rapport financier abrégé exige de la part de la direction que celle-ci procède à des estimations et qu'elle recoure à des hypothèses qui peuvent avoir une influence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la publication des actifs et passifs éventuels à la date de clôture du présent rapport financier intermédiaire consolidé abrégé, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période couverte par le rapport. S'il s'avérait à l'avenir que ces estimations et ces hypothèses, que la direction considère comme étant aujourd'hui raisonnables compte tenu des circonstances, s'écartaient des résultats réels, les estimations et hypothèses initiales seraient alors adaptées. Les effets de ces modifications seront présentés au cours de la période où elles seront jugées nécessaires.

(b) Devise du rapport

La devise du rapport de Keyware Technologies SA est l'EURO. Tous les montants sont arrondis au millier le plus proche, sauf mention contraire.

(c) Modifications des méthodes d'évaluation comptable et de présentation des informations

Les mêmes méthodes d'évaluation, de présentation et de calcul ont été utilisées pour l'élaboration des états financiers intermédiaires que pour l'établissement des états financiers du Groupe pour l'exercice comptable clôturé au 31 décembre 2009, à l'exception toutefois de l'impact éventuel qui découle de l'application des normes mentionnées ci-dessous.

Normes et interprétations s'appliquant à la période actuelle

Au cours de l'exercice actuel, le Groupe n'a pas appliqué de nouvelles normes ou interprétations.

Les normes suivantes sont cependant entrées en vigueur, mais ne sont pas significatives pour le Groupe :

- Modification de la norme IAS 27, « États financiers consolidés et individuels » (d'application aux exercices débutant le 1^{er} juillet 2009 ou après). Cette norme modifie l'actuelle version de la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » (révision de 2003)
- IFRS 3, « Regroupements d'entreprises » (d'application aux regroupements dont la date d'acquisition tombe le premier jour du premier exercice ou après le 1^{er} juillet 2009)
- Modification de la norme IAS 32, « Classement des émissions de droits »
- Modification de la norme IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Éléments éligibles à la couverture »
- Modification de la norme IFRS 2, « Transactions intragroupe et rachat d'actions propres » (d'application à partir du 1^{er} janvier 2009)
- Modification de la norme IFRS 1, « Première adoption des normes internationales d'information financière » impliquant un certain nombre d'exemptions
- IFRIC 17, « Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires »
- IFRIC 18, « Transferts d'actifs provenant de clients »

En outre, les modifications des normes IFRS 3, IFRS 5, IFRS 8, IAS 1, IAS 7, IAS 17, IAS 18, IAS 27, IAS 36 et IAS 39 dans le cadre du « projet annuel d'amélioration des normes » n'a pas trouvé d'application ou n'a pas généré d'impact.

Application anticipée de Normes et Interprétations

Le Groupe a décidé de ne pas appliquer de normes ou interprétations par anticipation.

(4) Activités saisonnières

Bien que les mois d'été s'accompagnent d'une diminution des activités, les chiffres ne font pas apparaître de schémas saisonniers importants.

(5) Information sectorielle

Les informations relatives aux secteurs d'activité de l'entreprise peuvent être présentées comme suit:

Information sectorielle relative à la période clôturée au 30 septembre	Revenus du secteur d'activité		Variation
	30.09.2010	30.09.2009	
	kEUR	kEUR	
Chiffre d'affaires terminaux	4.553	3.746	21,54%
Chiffre d'affaires autorisations	73	107	-31,78%
Total	4.626	3.853	20,06%

Information sectorielle pour le troisième trimestre	Revenus du secteur d'activité		Variation
	T3 - 2010	T3 - 2009	
	kEUR	kEUR	
Chiffre d'affaires terminaux	1.342	1.092	22,89%
Chiffre d'affaires autorisations	29	31	-6,45%
Total	1.371	1.123	22,08%

Étant donné le volume limité du secteur d'activité autorisations et l'absence de modifications structurelles par rapport à la situation au 31 décembre 2009, une information sectorielle supplémentaire n'est pas jugée nécessaire.

(6) Réductions de valeurs sur actifs courants

Les réductions de valeur sur actifs courants pour les neuf premiers mois de 2010 peuvent être présentées comme suit:

Réductions de valeur pour la période clôturée au 30 septembre	Période de neuf mois clôturée au	
	30.09.2010	30.09.2009
	kEUR	kEUR
Réduction de valeur sur créances liées à des contrats de location-financement	777	436
Reprise de réductions de valeur sur des créances commerciales	(153)	-
Réductions de valeur sur d'autres créances	-	135
Total	624	571

Les réductions de valeur sur des créances liées à des contrats de location-financement sont la conséquence de faillites, de cessation d'activité de clients ou de la rupture de contrats par les clients. Ces réductions de valeur ont été comptabilisées de manière consistante dans le passé. L'augmentation par rapport à l'année dernière s'explique principalement par la hausse du nombre de faillites.

À la suite d'un litige avec un partenaire commercial, le Groupe avait procédé fin 2007 à l'amortissement intégral d'une créance active de 280 kEUR. L'encours de la dette envers cette même partie subsistait. La partie adverse a été assignée devant le tribunal. Fin septembre 2010, les deux parties ont conclu un accord amiable aux termes duquel le Groupe récupérera finalement un montant de 193 kEUR (en partie en espèces et en partie sous forme d'annulation de dettes envers la même partie), à la suite de quoi la dépréciation comptabilisée a fait l'objet d'une reprise et une créance définitivement perdue (pour la partie annulée) a été enregistrée. Par solde, une reprise de 153 kEUR a été comptabilisée.

La dépréciation d'autres créances au 30 septembre 2009 concerne la dépréciation de la créance liée à la vente d'actions de DAC (cf. pages 63 et 64 du rapport annuel 2008).

Les dépréciations nettes d'actifs courants relatives au troisième trimestre de 2010 peuvent être présentées comme suit:

Réductions de valeur du troisième trimestre	3 ^e trimestre	
	T3-2010	T3-2009
	kEUR	kEUR
Réductions de valeurs sur des créances liées à des contrats de location-financement	263	136
Reprise de réductions de valeur sur des créances commerciales	(153)	
Réductions de valeurs sur d'autres créances	-	-
Total	110	136

(7) Autres charges

Les autres charges relatives au premier semestre de 2010 peuvent être présentées comme suit:

Autres charges relatives à la période clôturée au 30 septembre	Période de neuf mois clôturée au	
	30.09.2010	30.09.2009
	kEUR	kEUR
Accommodation	107	107
Frais de voitures	229	210
Frais de matériel	34	34
Frais de communication	95	68
Honoraires	1.100	853
Cotation en bourse	55	34
Représentation et délégation	67	33
Ventes & marketing	310	355
Intérim	27	87
Administration	63	64
TVA non déductible	65	56
Autres	140	35
Total	2.292	1.936

Les autres charges ont augmenté de 9,28%, augmentation qui est la conséquence de la hausse des frais de communication et d'honoraires, qui est en partie compensée par une baisse des coûts de marketing. La hausse des honoraires est principalement due à l'augmentation des frais d'avocats (en grande partie à la suite des charges afférentes à des activités de conseil) et au coût d'un *business development manager*.

Les autres charges relatives au troisième trimestre de 2010 peuvent être présentées comme suit:

Autres charges relatives au troisième trimestre	3 ^e trimestre	
	T3-2010	T3-2009
	kEUR	kEUR
Accommodation	34	39
Frais de voitures	81	69
Frais de matériel	12	12
Frais de communication	27	24
Honoraires	382	267
Cotation en bourse	22	9
Représentation et délégation	23	5
Ventes & marketing	94	121
Intérim	1	9
Administration	23	31
TVA non déductible	16	15
Autres	123	4
Total	838	605

Les autres charges ont augmenté de 38,51 %, augmentation qui est la conséquence d'une charge non récurrente liée à l'amortissement intégral définitif d'une partie de la créance commerciale et d'une augmentation des honoraires, qui est en partie compensée par une baisse des frais de marketing. La hausse des honoraires est principalement due à l'augmentation des frais d'avocats (en grande partie à la suite des charges afférentes à des activités de conseil) et au coût d'un *business development manager*.

(8) Écarts de consolidation

Cette rubrique peut être détaillée comme suit:

Écarts de consolidation	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Keyware Smart Card	5.248	5.248	5.248
Total	5.248	5.248	5.248

Conformément à la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », le goodwill n'est pas amorti, mais soumis à un test de dépréciation, et cela, par unité génératrice de trésorerie dont relève le goodwill. La valeur de réalisation de chaque unité génératrice de flux de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'exploitation. Pour calculer celle-ci, l'on a utilisé les prévisions de flux de trésorerie des budgets financiers approuvées par le Conseil

d'administration pour les 3 années suivantes. Ces budgets sont extrapolés sur 5 ans par application d'un taux de croissance décroissant sans valeur résiduelle.

Conformément à la norme IFRS 3, « Regroupements d'entreprises », le goodwill provenant de la consolidation fait l'objet d'un test annuel de dépréciation. Ce test de dépréciation a été réalisé sur la base du plan stratégique 2008-2012. L'on a pu conclure, sur cette base, qu'au 31 décembre 2009, aucune dépréciation ne se justifiait. À la date du 30 septembre 2010, il n'existe aucune indication de dépréciation.

(9) Créances liées à des contrats de location-financement

Cette rubrique peut être résumée comme suit :

Créances liées à des contrats de location-financement	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Solde en capital des contrats	5.976	4.835	4.151
Solde en capital - financement Parfip	3.193	2.956	2.346
Total	9.169	7.791	6.497

Les créances commerciales à long terme comprennent, conformément à la norme IAS 17, la partie à long terme de la créance relative aux contrats de location-financement « Contrats de location » des terminaux de paiement. Au 31 décembre 2009, cette créance correspondait à un montant de 4.835 kEUR, et au septembre 2010 à un montant de 5.976 kEUR.

Enfin, sont également comptabilisées sous cette rubrique les créances commerciales à long terme qui concernent l'accord de financement conclu avec Parfip Benelux SA.

Le Groupe a conclu avec Parfip Benelux SA un contrat de financement qui permet au Groupe de céder les contrats de location de terminaux de paiement à Parfip Benelux SA. Dans le cadre de cette convention de financement, les contrats relatifs à la location de terminaux de paiement peuvent être cédés Parfip Benelux SA. à leur valeur actualisée sur la base d'un taux d'intérêt de 10 %. Autrement dit, le Groupe reçoit, au début du contrat, l'intégralité de la somme actualisée des loyers et Parfip Benelux SA encaisse les produits de la location pendant la totalité de la période couverte par le contrat de location du terminal de paiement. À l'expiration du contrat, le matériel, moyennant paiement d'une valeur résiduelle minimale, redevient la propriété du Groupe.

Conformément à ce contrat, le risque débiteur final est cependant à charge du Groupe. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'insolvabilité d'un débiteur, Parfip Benelux SA se réserve le droit de refacturer le contrat en cause au Groupe. Dans ce cas, le Groupe devra, d'une part, rembourser à Parfip Benelux SA le solde en capital relatif à la somme actualisée perçue par anticipation, mais pourra, d'autre part, facturer lui-même le montant correspondant à la durée résiduelle du contrat au client final. Ainsi, le Groupe a, d'une part, une dette, et de l'autre, une créance, lesquelles apparaissent toutes deux dans les comptes.

Fin septembre 2010, le Groupe dispose d'une créance correspondant au montant total du solde en capital des contrats vendus en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010. Il s'agit d'un montant total de 4.273 kEUR, dont 3.193 à long terme et 1.080 kEUR à court terme.

(10) Structure du capital

Au 30 septembre 2010, le capital souscrit – statutaire – du Groupe se monte à 24.520 kEUR et est représenté par 15.436.379 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale.

Suite à l'exercice de 187.500 Warrants 2008, le capital a été augmenté, par acte notarié du 30 avril 2010, de 235 kEUR, et 187.500 actions nouvelles ont été émises.

Suite à l'exercice de 160.000 Warrants 2008, le capital a été augmenté, par acte notarié du 17 septembre 2010, de 200 kEUR, et 160.000 actions nouvelles ont été émises.

(11) Emprunts

Les emprunts figurant dans les passifs non courants concernent, d'une part, le financement reçu d'ING.

Dans le cadre de l'achat des actions de BRV Transactions SA, ING a accordé à Keyware Transaction & Processing SA un crédit d'investissement de 300 kEUR. Ce crédit est remboursable en 20 paiements trimestriels de 15 kEUR. Le taux d'intérêt applicable est l'EURIBOR à 3 mois, majoré de 2 %.

D'autre part, cette rubrique comprend les avances obtenues d'investisseurs privés. Au mois de janvier 2009, un actionnaire, à savoir Parana Management SPRL, a mis à disposition une avance de 600 kEUR. Le taux d'intérêt applicable est de 8 %.

Au mois de juin 2010, un membre de la direction, à savoir M. Johan Hellinckx a mis à disposition une avance pour un montant de 100 kEUR. Le taux d'intérêt applicable est de 8 %.

Au mois de juillet 2010, Congra SA a mis à disposition une avance d'un montant de 750 kEUR. Le taux d'intérêt applicable est de 8 %.

Enfin, Congra SA a accordé un prêt de 250 kEUR à la filiale Keyware Smart Card SA. Ce prêt est remboursable par 60 remboursements mensuels. Le taux d'intérêt applicable est de 8 %.

(12) Dettes de leasing

Cette rubrique peut être détaillée comme suit :

Dettes de leasing	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Sale & lease back Parfip	1.016	1.465	1.605
Leasing financier matériel roulant	5	18	36
Total	1.021	1.483	1.641

Entre juin et décembre 2008, le Groupe a conclu 7 conventions de financement – financement du contrat de location – avec la société Parfip Benelux SA pour un montant total de 2.029 kEUR. Ces conventions peuvent être résumées de la manière suivante :

date	montant	durée	intérêt	remboursement/mois
- 28/05/2008	151 kEUR	50 mois	11,48%	3 kEUR
- 30/06/2008	260 kEUR	53 mois	11,91%	6 kEUR
- 01/08/2008	281 kEUR	60 mois	11,91%	6 kEUR
- 01/09/2008	298 kEUR	57 mois	13,00%	7 kEUR
- 06/10/2008	372 kEUR	60 mois	13,48%	8 kEUR
- 30/10/2008	384 kEUR	60 mois	13,48%	9 kEUR
- 01/12/2008	283 kEUR	60 mois	13,48%	6 kEUR
- 01/01/2009	249 kEUR	60 mois	14,17%	6 kEUR

Au 30 septembre, l'encours de la dette se montait à 1.646 kEUR dont 1.016 kEUR à long terme et 630 kEUR à court terme.

Les futures obligations de remboursement relatives à Parfip Benelux SA peuvent se résumer de la manière suivante :

Obligations de remboursement au 30.09.10	1 an	1-5 ans	> 5 ans
	kEUR	kEUR	kEUR
Total des obligations de remboursement futures	806	1.157	-
dont :			
- capital	630	1.016	-
- intérêt	176	141	-

En outre, le Groupe a conclu plusieurs contrats de location-financement, notamment pour des voitures. Au 30 septembre 2010, le montant total de l'encours de la dette y afférente s'élève à 26 kEUR, dont 5 kEUR à long terme et 21 kEUR à court terme. Tous ces contrats ont une durée égale ou inférieure à 5 ans.

(13) Dettes commerciales – engagements à long terme

Cette rubrique peut être détaillée comme suit:

Dettes commerciales à long terme	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Financement Parfip Benelux	3.193	2.956	2.346
Total	3.359	2.956	1.372

Le Groupe a conclu avec Parfip Benelux SA un contrat de financement qui permet au Groupe de céder les contrats de location de terminaux de paiement à Parfip Benelux SA. Dans le cadre de cette convention de financement, les contrats relatifs à la location de terminaux de paiement peuvent être cédés Parfip Benelux SA à leur valeur actualisée sur la base d'un taux d'intérêt de 10 %. Autrement dit, le Groupe reçoit, au début du contrat, l'intégralité de la somme actualisée des loyers et Parfip Benelux SA encaisse les produits de la location pendant la totalité de la période couverte par le contrat de location du terminal de paiement.

À l'expiration du contrat, le matériel, moyennant paiement d'une valeur résiduelle minimale, redevient la propriété du Groupe.

Conformément aux termes de ce contrat, le risque débiteur final est à charge du Groupe. Concrètement, cela signifie qu'en cas d'insolvabilité d'un débiteur, Parfip Benelux SA se réserve le droit de refacturer le contrat en cause au Groupe. Dans ce cas, le Groupe devra, d'une part, rembourser à Parfip Benelux SA le solde en capital relatif à la somme actualisée perçue par anticipation, mais pourra, d'autre part, facturer lui-même le montant correspondant à la durée résiduelle du contrat au client final. Ainsi, le Groupe a, d'une part, une dette, et de l'autre, une créance, lesquelles apparaissent toutes deux dans les comptes.

Fin septembre 2010, le Groupe dispose d'une créance correspondant au montant total du solde en capital des contrats vendus en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010. Il s'agit d'un montant total de 4.273 kEUR, dont 3.193 à long terme et 1.080 kEUR à court terme.

(14) Dettes commerciales et autres – engagements à court terme

Cette rubrique peut être détaillée comme suit :

Dettes commerciales à court terme	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Dettes commerciales	2.752	3.156	2.800
Dettes sociales et fiscales	265	331	421
Total	3.017	3.487	3.221

Les dettes commerciales à court terme peuvent être détaillées de la manière suivante :

Dettes commerciales à court terme	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Fournisseurs courants	678	715	635
Dette différée Parfip	1.080	1.176	1.139
Litiges en cours	85	166	177
Plans de remboursement	14	61	90
Montants non exigés	110	110	110
Consultants internes	591	443	304
Fournisseurs et clients en même temps	168	120	106
Factures à recevoir	26	365	239
Total	2.752	3.156	2.800

Le montant total de l'encours des fournisseurs courants comporte des dettes commerciales échues à concurrence de 1.257 kEUR. Il peut s'agir à la fois de fournisseurs bénéficiant de plans de remboursement, de fournisseurs avec lesquels il existe un litige, d'un fournisseur qui actuellement ne peut exiger son dû, de consultants internes ou de fournisseurs qui sont également clients.

Fin septembre 2010, il y avait 1 plan de remboursement pour un encours de dettes total de 14 kEUR.

Fin septembre 2010, il y avait 4 litiges en cours avec des fournisseurs pour une dette échue d'un montant total de 85 kEUR.

Le « montant non exigé » concerne un fournisseur pour un montant de 110 kEUR. Ce montant a trait à une prestation qui doit encore être effectuée par le fournisseur.

Les consultants internes sont 6 fournisseurs, à savoir des indépendants fournissant des prestations au Groupe, comme, entre autres, le CEO, le CFO, le COO, le directeur du marketing, financial controller et d'un « business developer » (développeur commercial).

Comme indiqué au point (9), « Créances liées à des contrats de location-financement », le Groupe dispose, au 30 septembre 2010, d'une créance correspondant à la totalité du montant du solde du capital pour les contrats vendus en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 à Parfip SA. Il s'agit d'un montant total de 4.273 kEUR, dont 3.193 à long terme et 1.080 kEUR à court terme.

Les dettes sociales et fiscales peuvent être détaillées de la manière suivante:

Dettes sociales et fiscales	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Précompte professionnel à payer	17	63	77
ONSS à payer	35	106	41
Salaires à verser	27	26	29
TVA à payer	-	-	94
Provision pécule de vacances	126	136	118
Provision prime de fin d'année	60	-	62
Total	265	331	421

(15) Autres dettes

Les autres dettes peuvent être détaillées comme suit:

Autres dettes	30.09.2010	31.12.2009	30.09.2009
	kEUR	kEUR	kEUR
Solde à payer acquisition BRV	-	62	62
Dettes litigieuses	76	172	194
Charges à imputer	18	25	26
Produits à reporter	62	30	44
Autres	5	2	2
Total	161	291	328

Au 30 juin 2010, les dettes litigieuses comportaient 2 montants contestés par le Groupe, soit au total 178 kEUR. Au cours du troisième trimestre, le Groupe a conclu une transaction pour une de ces affaires, à la suite de quoi un montant de 38 kEUR a été payé et 64 kEUR ont été portés aux produits d'exploitation.

Au 30 septembre subsiste une dette litigieuse d'un montant de 76 kEUR. Cette affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce.

(16) Transactions avec des parties liées

En ce qui concerne les transactions avec des parties liées, il n'y a rien de particulier à signaler au cours des neuf premiers mois de 2010 en dehors de ce qui est mentionné ci-dessous.

Au mois de juin 2010, un membre de la direction, à savoir M. Johan Hellinckx a mis à disposition une avance d'un montant de 100 kEUR. Le taux d'intérêt applicable est de 8 %.

(17) Litiges en cours

La Société doit faire face à plusieurs litiges qui peuvent être considérés comme des passifs éventuels. Pour plus d'informations à ce sujet, nous renvoyons au rapport annuel consolidé de 2009 (47) « Litiges en cours », que l'on peut trouver sur le site Internet de la société (www.keyware.com). Au cours des neuf premiers mois de 2010, il n'y a pas eu de développements importants à signaler concernant ces litiges en dehors de ce qui est mentionné sous la rubrique des événements postérieurs à la date de clôture du bilan 2010.

(18) Augmentation de capital par apport en nature

Le 3 novembre, la Société a publié un avis de convocation de l'assemblée générale extraordinaire, laquelle se tiendra le lundi 29 novembre et qui doit décider d'une augmentation de capital par apport en nature pour un montant de 2.064 kEUR. Il s'agit, d'une part, de l'apport de prêts pour un montant de 1.511 kEUR et, d'autre part, d'apport de créances commerciales (encours de dettes envers des consultants internes) pour un montant de 553 kEUR.

Pour de plus amples informations à ce sujet, l'on se référera au site web de la Société (www.keyware.com).